

Annexe 2

**Programme d'enseignement optionnel d'arts de terminale
des voies générale et technologique**

Sommaire

Préambule commun aux enseignements artistiques optionnels

Arts plastiques : classe terminale

Cinéma-audiovisuel : classe terminale

Danse : classe terminale

Histoire des arts : classe terminale

Théâtre : classe terminale

Préambule commun aux enseignements artistiques optionnels du cycle terminal

Au cycle terminal, les enseignements artistiques optionnels accueillent des élèves qui ont suivi ou non un enseignement artistique en classe de seconde. Leurs programmes sont conçus pour accueillir des profils différents et des projets d'orientation divers. Comme en seconde, ils précisent les grands objectifs visés, les compétences et les questionnements travaillés. Ils laissent aux professeurs la liberté de mettre en œuvre un projet annuel adapté aux attentes et besoins de tous les élèves, dans le contexte singulier de chaque établissement.

Les enseignements artistiques permettent à chaque élève d'affiner ses choix dans la perspective de sa poursuite d'études avant et après le baccalauréat, en lui apportant les clefs de compréhension d'un monde artistique complexe où interagissent création, patrimoine, spectacle vivant et industries culturelles.

Associant toujours étroitement la pratique expressive de création ou d'interprétation à l'acquisition de connaissances sur les techniques, les œuvres et leur histoire, les programmes des enseignements optionnels construisent une approche réfléchie de la vie artistique passée et présente. Ces enseignements contribuent au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Selon des modalités qui leur sont propres, les enseignements artistiques tirent parti des ressources de l'établissement et des partenaires culturels. Ils peuvent s'enrichir de dispositifs complémentaires relevant de l'éducation artistique et culturelle.

Arts plastiques : classe terminale

Préambule spécifique à l'enseignement optionnel d'arts plastiques en classe terminale

L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes. Dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, modalités contemporaines de production des images, relèvent en effet du travail des arts plastiques. L'enseignement des arts plastiques constitue également un point d'appui pour le design.

Prenant en compte cette pluralité de domaines et d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, l'enseignement des arts plastiques fait découvrir la diversité des œuvres. Il permet de saisir le fait artistique dans sa globalité : œuvres, démarches et pratiques, contextes et conditions de création, présentation et réception. Il encourage les élèves à expérimenter et à explorer, à rechercher et à inventer, à conduire des projets individuels et collectifs, à appréhender de manière sensible la création artistique et l'art en général. Il offre ainsi de multiples possibilités d'expression à des élèves aux profils et aux aspirations différents.

L'enseignement optionnel en classe terminale est accessible à tous les élèves, qu'ils aient suivis ou non l'option en classe de seconde ou en classe de première. Il accompagne les choix d'orientation des élèves dans la perspective des études supérieures. Par des savoirs et modalités pédagogiques spécifiques, l'enseignement des arts plastiques enrichit leurs parcours des dimensions de la créativité, de la sensibilité et de la culture artistiques. Celles-ci sont aujourd'hui appréciées, attendues et parfois requises dans de nombreuses formations après le baccalauréat, y compris en dehors de celles dédiées aux arts. Cet enseignement contribue plus particulièrement à consolider le profil artistique d'élèves souhaitant s'engager vers des études en arts plastiques, en arts visuels ou vers des domaines voisins tels que l'architecture, le design, la création numérique.

L'enseignement des arts plastiques est conduit par des professeurs spécialistes. S'il n'est pas obligatoire, le partenariat avec des institutions artistiques et culturelles ou des artistes peut être envisagé à l'initiative du professeur. En fonction de ses projets et des opportunités, seul ou dans des actions pluridisciplinaires, il peut notamment tirer parti de ressources de proximité.

• Enjeux et objectifs

Les grands objectifs de l'enseignement optionnel de la classe de première sont conservés pour l'enseignement optionnel en classe terminale :

- développer et étayer la pratique plastique et artistique de l'élève ;
- enrichir la culture artistique et élargir des représentations culturelles des élèves ;
- rendre attentif aux données et aux dimensions sensibles des pratiques plastiques ;
- développer de la curiosité pour la création artistique et la culture en général ;
- accompagner l'élève dans les choix qu'il effectue concernant son parcours de formation au lycée ainsi que ceux portant sur son orientation vers les études supérieures.

- **Compétences travaillées**

Les compétences travaillées couvrent l'ensemble du cycle terminal. En classe terminale, elles reprennent celles introduites en classe de seconde et développées en classe de première. Le professeur dispose de ce cadre commun pour tout le parcours de formation au lycée. Il en hausse progressivement le niveau d'exigence et de complexité en se référant aux attendus de fin de cycle. Tenant compte de la diversité des situations (élèves suivant l'option de la classe de seconde à la classe terminale, entrant dans l'option ou la quittant en première ou en terminale), il peut individualiser et hausser progressivement le niveau d'exigence et de complexité des compétences travaillées.

Les compétences travaillées et les questionnements du programme interagissent selon des modalités, des articulations et des intensités diverses, liées à la démarche pédagogique du professeur, aux pratiques des élèves ainsi qu'aux projets conduits.

Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive

- Expérimenter, produire, créer
 - Choisir et expérimenter, mobiliser, adapter et maîtriser des langages et des moyens plastiques variés dans l'ensemble des champs de la pratique.
 - S'approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique.
 - Recourir à des outils numériques de captation et de production à des fins de création artistique.
 - Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création.
- Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif
 - Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques.
 - Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique, en anticiper les difficultés éventuelles pour la faire aboutir.
 - Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique.
 - Confronter intention et réalisation pour adapter et réorienter un projet, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci.

Questionner le fait artistique

- Proposer et soutenir l'analyse et l'interprétation d'une pratique, d'une démarche, d'une œuvre.
- Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques et situer les œuvres dans l'espace et dans le temps.
- Établir une relation sensible et structurée par des savoirs avec les œuvres et s'ouvrir à la pluralité des expressions.
- Interroger et situer œuvres et démarches artistiques du point de vue de l'auteur et de celui du spectateur.

Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique

- Prendre en compte les conditions de la présentation et de la réception d'une production plastique dans la démarche de création ou dès la conception.
- Exposer à un public ses productions, celles de ses pairs ou celles des artistes.
- Dire et partager sa démarche et sa pratique, écouter et accepter les avis divers et contradictoires.
- Être sensible à la réception de l'œuvre d'art, aux conditions de celle-ci, aux questions qu'elle soulève et prendre part au débat suscité par le fait artistique.

- **Attendus de fin de cycle**

Les attendus de l'enseignement optionnel proposé en classe de première sont reconduits.

Compétence : « Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive »

- Expérimenter, produire, créer

L'élève est capable :

- de s'engager dans une démarche personnelle, de proposer des réponses plastiques, en deux et en trois dimensions, à des questionnements artistiques, de percevoir et de produire en les qualifiant différents types d'écarts entre forme naturelle et forme artistique ;
- de choisir ses propres moyens d'expression en fonction d'un projet, d'expérimenter des langages plastiques et des techniques au service de ses intentions, de tirer parti de ses découvertes et des techniques ;
- d'appréhender le rôle joué par les divers constituants plastiques, de repérer ce qui tient au médium, au geste et à l'outil, de prendre en compte les caractéristiques de l'image photographique, vidéo ou d'animation (cadrage, mise au point, lumière, photomontage, montage...) ;
- de trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre, de réajuster la conduite de son travail par la prise en compte de l'aléa, l'accident, la découverte... ;
- de prendre l'initiative de se documenter dans le cadre d'un projet (personnel ou collectif), de faire une recherche d'images, de sélectionner et vérifier ses sources.

- Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif

L'élève est capable :

- de s'engager dans une démarche personnelle, en appréhendant sa nature, ses contenus et sa portée, en justifiant des moyens choisis ;
- de rendre compte oralement des intentions de sa production, d'exercer son sens critique pour commenter et interpréter son propre, d'analyser sa contribution à un travail de groupe ;
- de porter un projet jusqu'à son terme, de prendre la mesure de l'évolution de sa démarche, du projet initial à la réalisation finale.

Compétence : « Questionner le fait artistique »

- Connaître

L'élève est capable :

- de se montrer curieux de formes artistiques et culturelles de différentes époques et zones géographiques.

- Expliciter

L'élève est capable :

- de présenter la composition ou la structure matérielle d'une œuvre, d'identifier ses constituants plastiques en utilisant un vocabulaire descriptif précis et approprié ;
- d'analyser une œuvre, en utilisant un vocabulaire précis et approprié, pour identifier composition, structure matérielle et constituants plastiques ;
- d'interpréter d'une manière sensible et réflexive à partir d'une analyse préalable.

- Situer

L'élève est capable :

- de situer une œuvre dans son contexte historique et culturel en faisant apparaître des conceptions artistiques dont elle témoigne.

Compétence : « Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique »

L'élève est capable :

- de motiver ses choix, d'entendre des observations et d'engager un dialogue sur son travail et celui de ses pairs ;
- d'envisager et mettre en œuvre une présentation de sa production plastique ;
- de créer, individuellement ou collectivement, les conditions d'un projet d'exposition pour un public.

À ces attendus, s'ajoutent d'autres, plus transversaux, mobilisés spécifiquement en arts plastiques et souvent partagés avec de nombreuses disciplines. Ils sont intégrés dans les observations du professeur, voire en croisant les analyses de plusieurs enseignements : maîtrise lexicale, maîtrise informatique et numérique, méthodologie, autonomie, intégration dans une équipe pour un travail de recherche ou une production collective, esprit d'initiative, attention à la réflexion d'autrui, comportement ouvert à la diversité des démarches et des productions, capacité à rendre compte avec clarté, oralement et par écrit...

Selon les situations pédagogiques, les besoins de la classe, les aptitudes individuelles des élèves, le professeur peut graduer et moduler les attendus de fin de cycle.

Questionnements

Les questionnements, comme les compétences travaillées, s'organisent afin de constituer des repères communs, condition de la liberté pour les professeurs de construire leur enseignement.

- **Types de pratiques plastiques et artistiques mobilisés, situations de pratique et de projet, questionnements à déduire**

Sur l'ensemble du cycle terminal, les questionnements sont conduits dans le cadre des quatre grands types de pratiques plastiques et artistiques définis dès les programmes de la classe de seconde qui sont mobilisés selon les mêmes principes.

Comme en classe de seconde et en classe de première, **à partir des domaines d'étude** structurant les champs de questionnements, des **situations de pratiques et de projets** sont mises en place. Cet ensemble garantit les éléments communs de la formation en arts plastiques et assure la continuité de l'enseignement sur l'ensemble du parcours au lycée. Des **questionnements à déduire** leur sont associés. Le professeur n'a pas à les traiter de manière exhaustive. Il opère des choix parmi ceux-ci, en fonction de leur correspondance aux projets développés, aux apprentissages conduits et aux découvertes des élèves.

- **Champ des questionnements plasticiens (au moins 75 % du temps annuel)**

Domaines de l'investigation et de la mise en œuvre des langages et des pratiques plastiques : outils, moyens, techniques, médiums, matériaux, notions au service d'une création à visée artistique.

La représentation, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques	
Situations de pratique, de projet	Questionnements à déduire
Dessiner pour créer, comprendre, communiquer	Les approches conduites depuis la classe de seconde sont poursuivies afin que l'élève expérimente et maîtrise une grande variété de pratiques graphiques. <i>Dans une grande diversité de situations et au moyen d'approches ouvertes, il peut ainsi s'affirmer dans une forme d'écriture visant aussi bien l'observation d'une réalité que l'expression d'une intériorité.</i>
Détourner, réinventer, croiser les modalités et les visées du dessin	Autonomie et extension du dessin : affirmation ou mise à distance du geste, de l'instrument, de la trace, usages de machines ou de technologies, diversité des supports, des échelles, espace ou paysage comme matériaux, dimensions virtuelles...
Faire dialoguer ou métisser diverses conceptions de la représentation	Représentation de l'espace et du corps dans les arts du monde : dialogues et métissages des cultures, interactions entre approche artistique et communication, science, technologie...

La figuration et l'image, la non-figuration	
Situations de pratique, de projet	Questionnements à déduire
Mobiliser, citer, recréer, détourner des codes de l'image, de la narration figurée ou de la non-figuration	Dispositifs et rhéoriques de l'image figurative : fixité et mobilité de l'image, unité ou éclatement des supports, temps juxtaposés, symbolisation, allégorie, métaphore, métonymie... La non-figuration : systèmes plastiques et processus en jeu, autonomie des données formelles, matérielles, gestuelles, chromatiques...

La matière, les matériaux et la matérialité de l'œuvre	
Situations de pratique, de projet	Questionnements à déduire
Affirmer le potentiel plastique et artistique de la matérialité ou de l'immatérialité	Valeur expressive des matériaux : affirmation des données matérielles et sensibles de l'œuvre, potentiel sémantique et symbolique des matériaux... Extension de la notion de matériau : données numériques, sons, gestes, lumière, mots, idées...

Domaines de la présentation des pratiques, des productions plastiques et de la réception du fait artistique : les relations entre l'œuvre, l'espace, l'auteur et le spectateur.

La présentation de l'œuvre	
Situations de pratique, de projet	Questionnements à déduire
Exposer, mettre en scène la production et la pratique, solliciter le spectateur	<i>Les approches conduites en classe de première sont poursuivies.</i>

La réception par un public de l'œuvre exposée, diffusée ou éditée	
Situations de pratique, de projet	Questionnements à déduire
Communiquer, diffuser, éditer la production et la pratique	<i>Les approches conduites en classe de première sont poursuivies.</i>

Domaines de la formalisation des processus et des démarches de création : penser l'œuvre, faire œuvre.

L'idée, la réalisation et le travail de l'œuvre	
Situations de pratique, de projet	Questionnements à déduire
Penser le projet d'une création dans la dynamique d'une pratique artistique	Temporalités du processus de création : temps de réalisation, de dévoilement, de lecture, œuvre évolutive et « work in progress »...

La création à plusieurs plutôt que seul	
Situations de pratique, de projet	Questionnements à déduire
Développer des projets et démarches de création fondés sur la collaboration ou la co-crédation	Détermination d'une création à plusieurs : goût, idéal, nécessité d'associer des compétences diverses, de mutualiser des ressources au service d'une création... Économie de la production collective : associations, syndicats, réseaux, collectifs d'artistes, ateliers partagés, outils de prototypage de type « FabLab »... <i>À l'occasion des situations de pratiques plastiques, de sa propre initiative ou de celle du professeur, l'élève est encouragé à engager des démarches fondées sur la collaboration ou la co-crédation dans un projet à visée artistique. Chaque projet développé dans ce cadre est l'occasion d'éclairer les questions induites sur les statuts de l'auteur et de l'œuvre.</i>

- **Champ des questionnements artistiques interdisciplinaires**

Liens entre arts plastiques et architecture, paysage, design d'espace et d'objet	
Situations de pratique, de projet	Questionnements à déduire
Intégrer une œuvre ou un objet à un environnement	<i>Les approches conduites en classe de première sont poursuivies.</i>

Liens entre arts plastiques et cinéma, animation, image de synthèse, jeu vidéo	
Situations de pratique, de projet	Questionnements à déduire
Animer des images, penser leur diffusion et leur réception	<i>Les approches conduites en classe de première sont poursuivies.</i>

Liens entre arts plastiques et théâtre, danse, musique	
Situations de pratique, de projet	Questionnements à déduire
Théâtraliser l'œuvre et son processus de création	<i>Les approches conduites en classe de première sont poursuivies.</i>

- **Un questionnement artistique transversal : se construire comme spectateur sensible et critique**

Dans le cadre du projet de l'élève, le professeur propose, avec souplesse et mesure, les études de cas proposées. Par exemple, il est possible de s'appuyer sur elles pour : ancrer une démarche et une pratique sensibles, impulser un projet ou orienter des projets d'élèves, susciter un débat argumenté à partir des productions des élèves ou de la présentation de références artistiques, motiver une recherche documentaire accompagnée ou en autonomie ... Il peut également les compléter, les enrichir ou les reformuler.

Études de cas

- Expérience de la perception : défendre la singularité de son regard, sa sensibilité, ses intuitions ; éprouver diverses positions entre contemplation, immersion, participation. Ancrer des interprétations personnelles sur des savoirs.
- Partage du sensible : accueillir les divergences entre spectateurs. Construire des coopérations interprétatives. Développer des liens citoyens, des actions, avec l'art et les œuvres.
- Émancipation du spectateur : dépendre d'une posture héritée d'une tradition ou d'une convention. S'affranchir d'un discours normé sur l'œuvre. Décider librement d'être regardeur ou de s'associer à une création, de devenir co-auteur.

Situations pédagogiques

En classe terminale, les approches pédagogiques présentées dans le programme de première demeurent. Pour rappel :

- place centrale de la pratique et ouverture aux pratiques individuelles et collectives, dont la fréquence, l'alternance ou la cohabitation sont régulées par l'enseignant ;
- diversification des situations d'apprentissage en cultivant la situation d'atelier et en accordant une place centrale au projet de l'élève ;
- stimulation de l'initiative et de l'audace, du potentiel d'invention et de la créativité, de l'autonomie et de la responsabilité, de la prise de recul et du regard critique ;
- interaction entre pratique et culture artistiques.

• **Étayage de la pratique, culture artistique, analyse d'œuvres, rencontre avec l'œuvre**

Observant et accompagnant les pratiques et les démarches des élèves, le professeur introduit progressivement de nouveaux savoirs. Il élargit les approches et apporte de nouveaux outils. Il **étaye et enrichit** le travail de chacun par des apports techniques, méthodologiques et culturels réguliers. **La qualité** des réalisations, des projets et des démarches est **l'objet d'une attention constante** (cohérence entre les intentions et les pratiques, maîtrise des langages, des moyens et des techniques engagés, efficacité des dispositifs de présentation ...).

Concernant la **culture artistique**, les approches conduites en classe de première sont poursuivies. Le professeur favorise les mises en relation entre les questionnements travaillés dans les pratiques des élèves et des œuvres de référence observées, certaines étant à dessein et en cohérence plus précisément étudiées. Ce travail s'appuie sur des exemples significatifs et variés empruntés au dessin, à la peinture, à la sculpture, à l'architecture, à la photographie, mais aussi aux productions, notamment contemporaines, qui se sont affranchies de ces classifications.

Les méthodes et les compétences travaillées en matière d'**analyse d'œuvres**, plus largement de l'image et de la production plastique, sont poursuivies dans la diversité des situations préconisées dès la première.

La dynamique de travail inscrite, depuis la classe de seconde, dans la démarche et les projets de **rencontre avec l'œuvre**, est poursuivie. Les potentiels de l'interdisciplinarité, de l'ouverture de l'établissement sur l'environnement et du partenariat sont cultivés. Les deux perspectives de travail introduites dès la classe de seconde demeurent en terminale :

- présenter à un public sa production plastique, dans des formes diverses et comme composante d'une formation plasticienne ;
- chaque fois que possible, exposer des œuvres d'art et proposer la rencontre avec l'artiste comme dynamique d'un projet et modalité d'une expérience esthétique, culturelle et sociale ouverte à la communauté éducative.

Évaluation des apprentissages

Sous la responsabilité du professeur d'arts plastiques, l'évaluation est une partie intégrante de la conduite de l'enseignement : elle n'est ni un élément rajouté *a posteriori* ni uniquement situé en conclusion des séquences pédagogiques. Nécessaire au bilan des connaissances, compétences et aptitudes travaillées telles qu'elles s'exercent dans la discipline, l'évaluation contribue également à développer le recul critique.

Pensée et tournée vers les élèves, l'évaluation est au service de l'accompagnement des apprentissages. Elle intègre toutefois des bilans réguliers d'acquis et de compétences. En outre, l'enseignement optionnel pouvant contribuer à la construction du projet d'orientation, l'évaluation doit permettre à l'élève de valoriser ses acquis.

Sans négliger la mesure progressive et objectivée des acquis, elle permet d'identifier des ressources et des modalités utiles pour faire progresser et réussir. Davantage formative que sommative, l'évaluation doit ainsi permettre à chaque élève de se situer, étape par étape, dans ses acquisitions. Le professeur forme les élèves à l'auto-évaluation et aux co-évaluations. Sous toutes ses formes, l'évaluation les aide à traiter, résoudre et comprendre des problèmes plastiques et artistiques de plus en plus complexes.

Conduite régulièrement, intégrée et dynamique, l'évaluation permet au professeur de recueillir des informations utiles à la régulation de son enseignement. Tout au long de l'année scolaire, selon des équilibres variables en fonction des pratiques et des projets, le professeur veille à construire des repères communs, connus et appropriés par les élèves (méthodes, manière de situer des compétences et acquis...). Il mobilise des éléments utiles pour proposer à la classe et à chaque élève une analyse fine de sa situation. Il se dote pour cela d'outils efficaces et souples dans leurs usages : accompagnement de projets individuels, de groupe ou de classe, bilans périodiques dont les résultats sont portés aux bulletins trimestriels, synthèse annuelle.

Cinéma-audiovisuel : classe terminale

Préambule spécifique à l'enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel en classe terminale

L'enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel engage l'élève dans la découverte, puis le développement d'une pratique et d'une culture cinématographiques et audiovisuelles. Prenant en compte la dimension contemporaine et patrimoniale de ce domaine, il met en lumière sa dynamique créative en lien avec ses réalités (technologiques, économiques), ses évolutions et quelques repères significatifs de son histoire. Fondé sur une démarche de projet, il forme chez l'élève la capacité d'analyser les écritures en images et en sons, de les produire et d'en mesurer la spécificité artistique et culturelle au regard d'autres arts ou médias.

- **Enjeux et objectifs**

L'enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel prend appui sur des œuvres (contemporaines et patrimoniales, françaises et étrangères) ancrées dans des époques, des géographies, des genres et des systèmes de production variés, tout en intégrant des créations innovantes issues des nouveaux modes de production et de diffusion. Il accorde une importance toute particulière à la diversité des formes, des supports, des formats, des moyens de production et de diffusion, des techniques de représentations animées et sonores, dont il interroge les relations et le sens. Invitant l'élève à construire des repères et des filiations, il éclaire la manière dont le langage du cinéma et de l'audiovisuel se renouvelle en prenant en charge les grands enjeux de son temps. Il permet ainsi à l'élève d'appréhender, tant pratiquement que théoriquement, la fécondité de la création cinématographique et audiovisuelle et de développer un regard critique sur ce qui relève, pour différents publics, de la culture générale, humaniste et civique.

Favorisant l'autonomie et l'apprentissage personnel de l'élève, cet enseignement lui offre l'occasion d'éduquer son regard, d'affirmer et de défendre ses goûts, de réfléchir à sa place de spectateur et d'apprécier par lui-même l'usage et la valeur des images dans la société contemporaine.

L'enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel s'adresse à tous les lycéens qui s'intéressent aux écritures en images et en sons, et qui sont désireux d'acquérir une culture et une pratique dans ce domaine. Cet enseignement optionnel ouvre des perspectives en stimulant la curiosité des élèves. Il peut favoriser la transversalité par les croisements qu'il propose avec de nombreuses disciplines relevant aussi bien des Humanités que des sciences. En classe terminale, les élèves approfondissent les questionnements et les situations qui ont pu être rencontrés les années précédentes. Ils structurent ainsi leurs connaissances et développent la maîtrise de leur pratique.

- **Modalités**

L'enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel s'appuie sur une variété de situations pédagogiques pour favoriser les enrichissements mutuels entre les composantes culturelles, pratiques et théoriques de cet art. Afin de développer des compétences discursives, analytiques et créatives, il propose à l'élève différentes expériences : passer de l'émotion à la réflexion, de la réflexion à la création, et inversement. Aussi, dans un cadre partenarial (salles de cinéma, institutions culturelles, professionnels du secteur), associe-t-il fréquentation des œuvres, notamment en salles, analyse et production individuelle ou collective (écriture, tournage, montage, post-production, etc.) dans une démarche de projet affirmée.

L'enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel s'organise autour de cinq axes d'étude qui reflètent la multiplicité des méthodologies et des approches du cinéma et de l'audiovisuel : Émotion(s), Motifs et représentations, Écritures, Histoire(s) et techniques, Économie(s). Ces axes structurent les apprentissages à travers tous les niveaux du lycée et favorisent une variété de perspectives (respectivement pragmatique, culturelle, poétique, historique et technique, économique). Ils assurent en outre la cohérence de la progression des enseignements tout au long du lycée.

Au sein d'un établissement, cet enseignement est assuré par une équipe pédagogique composée de professeurs titulaires d'une certification complémentaire de cinéma-audiovisuel. Ceux-ci travaillent en relation étroite avec la ou les structures culturelles partenaires et des intervenants professionnels choisis dans le cadre du partenariat (scénaristes, réalisateurs, scriptes, monteurs, ingénieurs du son, producteurs, distributeurs, etc.). Dans cette perspective, l'enseignement de cinéma-audiovisuel doit s'appuyer sur les ressources culturelles de proximité et tirer parti du calendrier des événements culturels (programmation des institutions, de festivals divers, rétrospectives, spectacles, expositions, etc.), afin de construire les projets d'enseignement et leur progression.

Connaissances et compétences travaillées

Dans le cadre de cet enseignement optionnel, l'élève acquiert des connaissances (esthétiques, culturelles, historiques, techniques) et développe des compétences (réflexives, analytiques et méthodologiques, artistiques, critiques) au service de l'affirmation de son jugement et de sa pratique créative, personnelle ou collective. Ces connaissances et compétences peuvent s'organiser selon les quatre ensembles suivants :

- Comprendre le sens d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle en lien avec quelques éléments significatifs de son contexte (production, diffusion, public).
 - Apprécier les caractéristiques d'un geste artistique dans le domaine cinématographique et audiovisuel au regard d'autres arts ou médias.
 - Déterminer les choix constitutifs d'un projet de création et les mettre en œuvre.
- Analyser de manière détaillée et argumentée les principaux éléments significatifs de productions cinématographiques et audiovisuelles.
 - Développer un regard critique personnel sur diverses écritures cinématographiques et audiovisuelles et leurs spécificités.
 - Mobiliser ses compétences d'analyse et de réflexion au service de sa propre pratique d'écriture cinématographique et audiovisuelle.
- Connaître quelques repères de l'histoire du cinéma et de l'audiovisuel en lien avec ceux des autres arts ou médias.
 - Interroger les évolutions récentes qui caractérisent la création cinématographique et audiovisuelle (innovation, diversification des modèles de production et de diffusion).
 - Mobiliser ses connaissances pour nourrir son expérience de spectateur et sa pratique artistique.
- Éprouver par la découverte et l'échange ses propres choix esthétiques et critiques.
 - Affirmer les valeurs propres à sa responsabilité de spectateur et de créateur.
 - Présenter et défendre son projet artistique et les choix qui le fondent.
 - Questionnements et situations d'apprentissage

Dans l'enseignement optionnel, en classe terminale, les apprentissages s'organisent autour de la réflexion sur les formes de l'expression subjective, qu'il s'agisse de ses manifestations critiques, créatives, économiques, et de leurs possibles interactions. Dans le champ du

cinéma et de l'audiovisuel, comment s'affirment l'exercice du jugement esthétique et l'expression de la subjectivité ? À quelles formes et forces artistiques cette dernière peut-elle recourir lorsqu'elle envisage de se mettre en scène ? Quels sont les soutiens et les moyens offerts aux œuvres qui font le choix de se développer en marge des grandes sociétés de production ? L'élève retrouve les principales notions étudiées en classes de seconde et de première (les mutations dans lesquelles sont engagées les écritures cinématographiques et audiovisuelles, leurs effets sur le public, etc.). Il les prolonge en prenant conscience des liens entre engagement critique, affirmation de soi dans la création et recherche d'indépendance économique au service de l'indépendance de l'art. À la fin de la classe terminale, il est capable d'analyser les modalités et les enjeux de l'expression du sujet à l'écran, et de les mettre en perspective dans le cadre d'écritures et de systèmes de production divers. Il peut nourrir de ces réflexions sa propre pratique artistique pour approfondir une démarche d'écriture personnelle, consciente des spécificités et des contraintes dans lesquelles elle se déploie.

• Questionnements

Au cours de l'année, l'enseignement s'organise avec souplesse en un parcours théorique et pratique orienté par trois questionnements, dont l'actualisation et l'agencement sont laissés à l'appréciation du professeur, en fonction des projets menés, du partenariat et des ressources locales. En classe terminale, le professeur construit sa progression en combinant librement les questionnements suivants :

- L'engagement critique (Émotion(s))
- Formes et enjeux de l'expression du sujet à l'écran (Motifs et représentations & Écritures)
- Cinémas indépendants (Histoire(s) et techniques & Économie(s))

Chacun de ces questionnements peut articuler approches théoriques et pratiques.

Axes Niveau	Émotion(s)	Motifs et représentation	Écritures	Histoire(s) et techniques	Économie(s)
Enseignement optionnel de CAV en classe terminale	L'engagement critique	Formes et enjeux de l'expression du sujet à l'écran		Cinémas indépendants	

L'engagement critique

Héritière de la critique artistique et littéraire, la critique cinématographique a dès son origine exprimé un engagement esthétique, alors qu'il s'agissait de légitimer à la fois cette activité et son objet. Art d'évaluer les films et d'éclairer leur compréhension dans leurs dimensions artistique, politique, morale, elle constitue l'expression argumentée d'une subjectivité et implique l'exercice d'une sensibilité informée par la culture de son auteur. La notion d'engagement critique permet d'appréhender, dans sa complexité et ses limites, la manière dont cette activité affirme des choix esthétiques et repose sur une vision du cinéma et du monde.

À travers l'analyse de quelques prises de position critiques, l'élève étudie les formes et les effets de ce type de manifestations culturelles. Il prend conscience de l'influence que peut exercer une idéologie, explicite ou non, sur le point de vue exprimé. Il interroge les articulations entre critique, analyse et théorie. À partir de l'émotion provoquée par les films qui le touchent et qu'il aime, il expérimente les enjeux et les contraintes de l'exercice critique. Il mesure l'écart entre les avis publiés sur internet qui constituent souvent son

environnement quotidien de spectateur et son jugement critique. Au fil de l'année et de sa progression, il développe un vocabulaire adapté et nuancé pour affirmer son regard critique dans des productions écrites ou audiovisuelles qui peuvent faire l'objet de diffusions plus larges que le cadre de la classe. Il enrichit sa pratique culturelle par la rencontre de professionnels et par l'identification de quelques acteurs et réseaux de la critique cinématographique contemporaine.

Formes et enjeux de l'expression du sujet à l'écran

Dès ses origines, le cinéma prend en charge l'expression personnelle et orchestre son ouverture à une dimension collective dans le passage à l'écran du privé au public. Au-delà de la stricte question du point de vue, des formes variées d'expression et d'engagement du sujet mettent en jeu des moyens divers de dépasser l'apparente contradiction que constitue le fait de se tenir devant et derrière la caméra, à la fois filmeur et filmé. Fiction ou documentaire à dimension autobiographique, auto-fiction, journal intime filmé, portrait ou autoportrait, film biographique (*biopic*), essai filmé, carnet de voyage, enquête, carnet de création, film expérimental, ciné-tract, remontage d'archives, etc. postulent, dans un dialogue constant avec le monde et avec l'autre, que l'auteur, lorsqu'il se met en scène, renvoie chaque spectateur à sa propre humanité.

À travers l'analyse de quelques-unes de ces formes cinématographiques et audiovisuelles, historiques ou contemporaines, l'élève découvre la diversité de l'expression et de la représentation du sujet à l'écran et ses enjeux. Il prend conscience de la complexité esthétique et politique que revêt le geste de se filmer et de partager socialement ces images. Il interroge sa propre pratique (*selfie*, expression sur les réseaux sociaux) d'un point de vue critique et civique, et peut ainsi la faire évoluer vers des dispositifs artistiques assumés. Au fil de l'année et de sa progression, il développe un vocabulaire adapté et nuancé pour affirmer son regard artistique dans des productions audiovisuelles qui peuvent faire l'objet de diffusions plus larges que le cadre de la classe. Il mesure combien le sujet se définit dans un rapport singulier à l'autre, à sa propre mise en scène et au support de la représentation.

Cinémas indépendants

L'expression « cinéma indépendant » désigne les œuvres produites en marge des grandes sociétés de production dominant l'industrie cinématographique et audiovisuelle d'un pays à une époque donnée. La production indépendante prend des formes variées du fait de l'organisation économique du cinéma d'un pays, de la période historique où elle se déploie et de la pluralité des démarches artistiques. Le film indépendant peut être complètement autoproduit, financé par une société indépendante, cofinancé par un grand studio américain (*Major*) ou encore soutenu par un système spécifique d'exception culturelle.

En étudiant la production indépendante d'un ou de plusieurs pays dans un cadre historique défini, l'élève approfondit sa connaissance des enjeux économiques qui sous-tendent la création cinématographique et audiovisuelle. Il comprend les raisons qui poussent un réalisateur à se tenir en marge des grandes sociétés de production, la volonté de maîtrise du processus créatif qui peut être liée à ce choix et les conditions techniques qui favorisent l'émergence d'un mouvement indépendant ou d'une démarche d'auteur indépendant (caméras légères, montage vidéo, etc.). Dans une perspective plus large, il découvre les modalités de diffusion du cinéma indépendant à travers l'existence éventuelle d'un réseau de salles indépendantes, la tenue de festivals, la publication de revues spécialisées.

Au fil de l'année et de sa progression, l'élève approfondit sa connaissance de la variété des modes de production cinématographique et audiovisuelle. Il observe les tensions entre cette création artistique autonome, les normes esthétiques et les enjeux économiques. Il prend conscience de l'existence d'une esthétique « indé » (et de sa possible récupération par la production industrielle). Il perçoit les relations complexes qui peuvent se nouer entre cinéma indépendant et cinéma industrialisé, au-delà de leur opposition. Il enrichit ainsi son approche de la notion d'« auteur » et en nourrit sa propre pratique.

- **La pratique artistique**

En classe terminale, l'élève appréhende le processus global de l'écriture filmique, en s'appuyant notamment sur ses acquis antérieurs et en les approfondissant. Aussi cette année accorde-t-elle une place importante à la réalisation d'un projet de réalisation abouti dont la forme et les objectifs sont laissés à la libre appréciation du professeur dans le cadre des connaissances et compétences travaillées en classe. Le projet est développé :

- en ménageant avec souplesse des échos avec un ou plusieurs questionnements du programme de la classe terminale, afin d'encourager leur réinvestissement dans la pratique de l'élève ;
- en privilégiant, au sein de la classe, le travail en équipe articulé à la démarche personnelle de l'élève.

Le projet aboutit à la mise en forme d'un carnet de création (note d'intention, description et analyse réflexive des étapes de création, documents de travail, etc.) et à la réalisation d'un court métrage ou d'un fragment finalisé (une ou plusieurs séquences, une partie, un chapitre, etc.) issu d'un ensemble plus vaste.

Le projet est préparé au sein de la classe par des exercices et des travaux pratiques qui permettent d'expérimenter et de s'approprier différentes étapes de l'écriture cinématographique et audiovisuelle (écriture de scénario, repérages, tournage, montage, montage son, mixage, étalonnage, effets visuels, etc.). À travers celles-ci, l'élève est amené à effectuer des choix artistiques, à les approfondir afin d'affirmer peu à peu un point de vue et d'être en mesure de le justifier.

Lors des exercices ou évaluations de l'année, la réalisation n'est pas évaluée en tant que telle. Elle sert de support au questionnement sur la démarche de création et sur l'engagement personnel de l'élève.

- **Situations d'apprentissage et expériences de l'élève**

En cinéma-audiovisuel, l'élève fait l'expérience de situations d'apprentissage variées, parmi lesquelles : la rencontre avec des œuvres, l'échange avec des professionnels, la pratique artistique sous la forme d'exercices ou de projets, les apports théoriques et historiques sous la conduite du professeur, les démarches d'analyse. Dans les expériences vécues par l'élève, ces différentes modalités pédagogiques sont associées afin que soient tissées des relations fortes entre les dimensions théoriques et pratiques de l'enseignement.

Dans l'enseignement optionnel, en classe terminale, l'accent est mis sur les formes de l'expression subjective, dans ses dimensions critiques, créatives et économiques. Dans cette perspective, une place prépondérante est accordée aux situations d'apprentissage qui favorisent :

- la découverte de différentes formes d'expression et de représentation du sujet à travers l'analyse d'œuvres variées et la réalisation d'exercices créatifs pouvant aboutir à un projet complet ;
- l'expérimentation des enjeux et des contraintes de l'écriture critique tant en réception qu'en production ;
- la découverte et l'analyse de différentes réalisations relevant du cinéma indépendant, de leurs modes de production et de diffusion ;
- l'intégration de ces réflexions pour nourrir une pratique personnelle ;
- la réalisation d'un projet de création cinématographique (court métrage, fragment d'un ensemble plus vaste, etc.) et l'analyse critique de ce projet ;
- l'argumentation personnelle en vue d'exposer et de justifier des choix artistiques, les références qui les nourrissent et les valeurs qui les fondent ;
- la collaboration avec des professionnels, notamment pour mesurer la tension entre contrainte et liberté dont ils font l'expérience ;

- l'élaboration d'un carnet de création accompagnant le projet de l'année et les réflexions qu'il suscite ;
- l'analyse détaillée de formes cinématographiques et audiovisuelles, de la séquence à l'œuvre complète, à travers des méthodologies et des approches variées.

Attendus de la fin de classe terminale

En fin de classe terminale, l'élève est capable :

- de comprendre la spécificité d'un geste artistique dans le domaine cinématographique et audiovisuel en lien avec l'un des questionnements de l'année, et d'en formaliser quelques enjeux théoriques ;
- de s'engager dans une argumentation critique personnelle pour défendre ses goûts et ses choix ;
- d'analyser et de mettre en perspective les formes et dispositifs choisis pour exprimer et représenter le sujet à l'écran ;
- d'identifier les processus qui caractérisent les cinémas indépendants dans leur production, leur diffusion et leur « style » ;
- de maîtriser une démarche d'écriture cinématographique personnelle prenant appui sur ses connaissances et de justifier ses choix ;
- d'analyser de manière précise un extrait ou une œuvre à partir de l'un des questionnements de l'année en mobilisant les outils adéquats.

Évaluation

En cinéma-audiovisuel, l'évaluation s'attache à mesurer les progrès des élèves dans l'acquisition des compétences et des connaissances attendues à la fin de chaque année. Outre la fréquence des situations d'évaluation, quelques grands principes sont retenus :

- favoriser une variété de situations engageant alternativement ou conjointement des compétences écrites ou orales, théoriques ou pratiques, individuelles ou collectives ;
- privilégier, dans l'évaluation de la dimension pratique, le cheminement de la réflexion, la démarche créative de l'élève et sa capacité à les justifier ;
- favoriser les situations où l'élève identifie et justifie ses choix artistiques, à travers une diversité de supports ;
- associer dès que possible la dimension théorique et la dimension pratique des apprentissages, et mesurer la capacité de réinvestissement de l'élève ;
- favoriser le croisement des regards évaluatifs des professeurs et des intervenants professionnels.

En classe terminale, on privilégie les situations d'évaluation suivantes :

- l'élaboration d'une réflexion argumentée sur des œuvres, à l'écrit comme à l'oral ;
- l'analyse d'extraits ou d'œuvres en mobilisant les outils adéquats, à l'écrit comme à l'oral ;
- l'analyse et la confrontation de supports et de documents variés en lien avec les questionnements de l'année pour nourrir une réflexion personnelle ;
- la réalisation d'exercices ou d'un projet de création et leur présentation critique ;
- la variation argumentée d'un élément du projet de création à partir d'une consigne ;
- la sélection et l'organisation des traces et documents de travail personnels ou collectifs attestant le cheminement et l'affirmation d'un point de vue au fil du projet (rencontres, entretiens, états du projet, recherches, références, etc.).

Danse : classe terminale

Préambule spécifique à l'enseignement optionnel de danse au cycle terminal

L'enseignement optionnel de danse proposé au cycle terminal vise à approfondir une culture chorégraphique plurielle, partagée et ambitieuse, accessible à tous. Il repose sur la rencontre avec les œuvres, les artistes, en partenariat avec les lieux artistiques et culturels. Au sein de l'établissement, cet enseignement est assuré par une équipe pédagogique composée d'au moins un professeur titulaire d'une certification complémentaire arts option danse.

La démarche de création s'inscrit au cœur de cet enseignement qui articule de manière indissociable les dimensions pratique et théorique.

L'élève s'implique physiquement dans des démarches de création chorégraphiques variées ; il en analyse les différents langages. Il porte un regard sensible et ouvert sur le monde, développe son envie de créer ainsi que son esprit critique et réflexif sur la danse ; il apprend à s'engager.

Dans le prolongement de l'esprit d'ouverture et de découverte développé dans les classes précédentes, la création individuelle et collective de projets chorégraphiques implique d'appréhender le corps, la danse, les œuvres pour opérer ses propres choix. Privilégier au cycle terminal la rencontre avec différents publics, selon des modalités variées, permet à l'élève de développer une démarche artistique personnelle destinée à être partagée avec l'autre. S'engager dans une démarche de transmission ou de partage et d'échange de pratiques avec d'autres publics implique d'appréhender l'autre dans sa singularité et de savoir collaborer au sein d'un groupe.

La culture chorégraphique plurielle, partagée et ambitieuse est développée dans le cadre de démarches de création chorégraphique abouties. Elle permet à l'élève de développer des compétences transversales et des qualités précieuses, telles que la curiosité, la créativité, l'esprit de solidarité, d'ouverture et d'initiative. Ces démarches renforcent les capacités de communication et de conduite de projet. L'acquisition de ces compétences constitue un atout précieux pour la réussite aux épreuves du baccalauréat, notamment à l'épreuve orale terminale, et pour sa projection vers un parcours post-baccalauréat ambitieux.

• Enjeux

En terminale, les élèves qui suivent l'enseignement optionnel consolident les connaissances acquises et les compétences construites dès l'année de seconde ou de première, mobilisables et valorisables au sein de leur projet d'orientation.

Les élèves qui choisissent d'associer l'enseignement de spécialité et l'enseignement optionnel profitent de la complémentarité de ces deux enseignements pour approfondir leurs compétences, pour enrichir et individualiser leur parcours de formation avec une forte valence artistique.

• Finalités

L'enseignement optionnel vise trois finalités principales :

- s'engager dans l'expérimentation, initier une démarche artistique personnelle destinée à être partagée avec d'autres publics ;
- développer des connaissances sur le spectacle vivant : les œuvres, les métiers, les lieux ;
- approfondir une pensée réflexive sur ses prestations et sur les pratiques chorégraphiques.

- **Architecture du programme**

Les programmes du cycle terminal présentent successivement des attendus de fin de lycée, des compétences par niveau de classe, un thème d'étude, des modalités de mise en œuvre, des préconisations pour l'évaluation. Le choix est délibérément porté sur une entrée par les compétences. Il revient au professeur, dans son activité de conception, d'identifier les connaissances, les capacités, les attitudes à développer chez les élèves en tant qu'éléments constitutifs des compétences et de concevoir des situations d'enseignement et des dispositifs d'évaluation permettant ces acquisitions.

Attendus de fin de lycée

Les attendus de fin de lycée correspondent à de solides acquis pour le lycéen engagé dans l'enseignement optionnel de danse et garantissent des conditions favorables pour son futur parcours de formation. Ils sont au nombre de trois :

- connaître et maîtriser son corps dans ses dimensions sensibles et expressives ;
- conduire, partager et présenter des projets chorégraphiques singuliers ;
- analyser sa démarche de création en s'appuyant sur sa culture chorégraphique.

Compétences

Pour atteindre les attendus de fin de lycée, l'élève construit ses compétences à travers des expériences de danseur, chorégraphe, spectateur, critique et chercheur. Les situations d'apprentissages et/ou d'évaluation afférentes seront toujours contextualisées au regard de ces différentes postures de l'élève. Cela nécessite de la part de ce dernier de mobiliser ses ressources en s'engageant dans les actions suivantes : **choisir, créer, transmettre et se situer**.

Fruit d'apprentissages progressifs, le degré d'acquisition de ces compétences doit se révéler et être validé dans le contexte spécifique des évaluations mises en place durant le parcours de formation de l'élève.

- **Choisir**

- Définir la finalité et la forme de son projet chorégraphique : performance, spectacle, bal, battle, partage de pratique, vidéo danse...
- Définir la place du spectateur dans son projet chorégraphique.
- Assumer différents rôles au sein d'un projet chorégraphique : chorégraphe, assistant, interprète, dramaturge, scénographe, régisseur, médiateur...
- Ajuster son interprétation selon les projets chorégraphiques.

- **Créer**

- S'engager dans une recherche artistique au service d'un projet chorégraphique personnel.
- Utiliser les paramètres du mouvement dansé au service d'une intention artistique.
- Mobiliser les outils de l'improvisation au service de son projet chorégraphique.

- **Transmettre**

- S'approprier les modalités de transmission d'une pratique chorégraphique.
- Engager l'autre dans son projet chorégraphique par la pratique et l'échange.
- Expliquer son positionnement artistique, en rapport avec ses sources et références.

- **Se situer**

- Situer sa démarche de création dans le paysage de la création chorégraphique actuelle.
- Identifier les sources et références qui soutiennent la création de son projet chorégraphique.
- Exploiter ses carnets de bord annuels, reflets des expériences de son parcours.
- Partager à l'écrit ou à l'oral un regard réflexif sur la danse et ses enjeux historiques et contemporains.

Thème d'étude

Le thème d'étude se déploie à travers plusieurs axes de questionnement qui orientent le choix des professeurs et permettent d'articuler les compétences visées et les attendus de fin de lycée. Ces axes non exhaustifs permettent de définir, avec le partenaire culturel et les artistes associés, le choix des œuvres et leur traitement didactique. Véritable guide pédagogique, il cible les contenus, notions et concepts à acquérir. Le thème d'étude offre aux élèves l'opportunité de vivre l'expérience du mouvement dansé et de son écriture, de porter sur la danse un regard éclairé et sans cesse renouvelé. Il l'amène à s'interroger et à identifier des problématiques, à construire un discours argumenté. Au cœur de ce thème d'étude se construit l'interdisciplinarité.

- **La danse, une expérience de la transmission**

Il s'agit d'amener l'élève à vivre et à questionner les processus de transmission de la danse. Ce thème d'étude peut être traité à travers un ou plusieurs axes. Par exemple : la transmission de vocabulaires gestuels, d'approches corporelles ou d'une démarche personnelle, la pratique et l'analyse de relectures d'œuvres chorégraphiques, l'utilisation de la notation comme mémoire de l'œuvre, les notions de reprise, de réinterprétation, de citation, de copie, la tension entre transmission et transgression, l'observation de modes de transmissions culturelles...

Cette interrogation amène l'élève à appréhender la danse comme transmission d'enjeux de mémoire et comme expérience sociale d'appropriation, de partage et de réinvention.

Des outils pratiques et théoriques propres au champ chorégraphique sont mobilisés par le professeur et par les élèves pour traiter le thème d'étude. Ils portent sur le corps en mouvement, l'écriture chorégraphique, la réception et l'analyse de l'œuvre, la référence aux œuvres et aux artistes. Ces outils sont précisés dans la partie « Conditions de mise en œuvre de l'enseignement optionnel de danse ».

La définition de problématiques peut orienter la réflexion en fonction des œuvres étudiées.

Évaluation

L'évaluation des apprentissages est un outil au service de la formation des élèves. Le professeur conçoit des situations d'évaluation qui permettent de révéler le degré d'acquisition des compétences à un moment donné du parcours de l'élève.

Une évaluation continue, progressive et explicite des apprentissages est assurée pour tous les élèves. Cette évaluation est en cohérence avec les compétences visées en classe de terminale. Elle s'appuie, *a minima*, sur les éléments suivants :

- créer, interpréter, présenter et/ou transmettre une chorégraphie, un dispositif chorégraphique, individuel ou collectif en lien avec le thème d'étude ;
- analyser, seul et à plusieurs, sa prestation (notamment par la captation vidéo) de danseur ou de chorégraphe ;

- construire un propos oral ou écrit qui témoigne d'une analyse réflexive sur la danse et ses enjeux ;
- produire, présenter son carnet de bord comme « trace » révélatrice de son cheminement artistique.

Conditions de mise en œuvre de l'enseignement optionnel de danse

Les conditions de mise en œuvre des enseignements précisent les éléments contextuels incontournables pour garantir la qualité de la formation et son niveau d'exigence. Elles proposent également des outils qui peuvent orienter l'équipe pédagogique dans la conception des séquences d'enseignement.

Pour un enseignement de qualité, il est nécessaire de réunir des conditions de mise en œuvre optimales qui garantissent l'acquisition des compétences attendues et l'équité territoriale.

Partenariat : l'équipe pédagogique du lycée est responsable de l'enseignement. L'expertise professionnelle est partagée entre l'équipe pédagogique, le partenaire culturel et les intervenants. En ce sens la collaboration avec les artistes est une condition *sine qua non*. Les rencontres avec l'artiste ont lieu sous différentes formes (observation du travail de création, conférence, atelier, spectacle, etc.) et de manière articulée avec le travail mené en classe. La fréquentation des lieux artistiques et la rencontre avec l'œuvre, parts constitutives de l'enseignement, prennent des formes variées (avant, pendant, après le spectacle, retour artistique, dossier de presse, médiation, etc.). Dans la mesure du possible, ce partenariat donne lieu à des stages de sensibilisation aux métiers variés du spectacle vivant.

Outils : le professeur s'appuie sur des outils pratiques et théoriques pour construire les contenus d'enseignement et permettre à l'élève de vivre des expériences de danseur, de chorégraphe, de spectateur, de critique, de chercheur nécessaires à la construction des compétences visées. L'expression orale est privilégiée pour aider l'élève à rendre compte de ses expériences, à prendre conscience de ses acquis, à présenter un projet et à convaincre un jury (au sein du lycée, à l'université, en milieu professionnel...).

Outils relatifs au corps en mouvement : ils permettent de penser, d'analyser et d'agir. Des outils pratiques guident la mise en mouvement du corps (par exemple les différentes techniques du mouvement dansé, les relations à l'espace et au temps, les notions de présence, d'écoute, etc.), d'autres guident l'analyse du corps en mouvement (anatomie, prise de conscience du corps, théorie de l'analyse du mouvement de Laban, analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, etc.).

Les outils de notation formalisés (notations Feuillet, Benesh, Labanotation, symbolisation du mouvement dansé...) ainsi que la diversité des pratiques partitionnelles permettent d'analyser le geste dansé ou de développer une écriture personnelle.

Outils de l'écriture chorégraphique : l'élaboration d'un projet chorégraphique repose sur une diversité de processus de composition qui génèrent une pluralité d'écritures chorégraphiques. L'élève est initié à différents outils de composition, issus de la danse et empruntés à d'autres arts (unisson, contrepoint, collage, narration, aléatoire, improvisation, règles du jeu, champ et hors champ, interaction transdisciplinaire, etc.) et, au-delà du corps, à d'autres matériaux artistiques (lumières, sons, costumes, nouvelles technologies, etc.). Un projet chorégraphique naît de l'intention de création de l'auteur. Il s'agit d'identifier le point de départ, le sens, les enjeux, l'intention, les problématiques de recherche propres aux démarches artistiques explorées.

Outils de la réception et de l'analyse d'œuvre : c'est dans la dimension de rencontre avec le public qu'une forme chorégraphique acquiert son statut d'œuvre. L'élève doit être guidé dans ce travail de réception et d'analyse : il apprend à identifier un dispositif spectaculaire avec des outils de lecture de l'écriture chorégraphique, scénographique et dramaturgique. Il approfondit sa compréhension des œuvres par l'appréhension des contextes sociologiques,

anthropologiques, politiques et à partir d'un regard porté sur l'ensemble du parcours de l'auteur.

Outils de référence aux œuvres et aux artistes : l'élève apprend à collecter des références, à se les approprier, à les utiliser pour nourrir sa pensée et sa pratique. Il pourra expérimenter différents usages de la référence (énonciation, citation, emprunt, recyclage, hybridation, etc.).

Ressources : au-delà des ressources au sein de l'établissement, de celles disponibles auprès des différents partenaires et lieux culturels, le professeur peut s'appuyer sur des banques de données numériques nationales. Ces documents permettent d'éclairer l'étude de la danse. Par ailleurs, il est important de guider l'élève dans la construction d'une bibliographie qui l'accompagnera dans son parcours de lycéen, voire d'étudiant.

Carnet de bord : le carnet de bord est une trace des expériences de danseur, chorégraphe, spectateur, critique et chercheur. Guidé par le professeur, l'élève l'élabore de manière autonome. Il l'enrichit d'expériences personnelles menées hors du lycée (lecture, visite d'un musée, exposition, écoute d'une musique, etc.). Il y mène une analyse réflexive et sensible qu'il peut problématiser selon des axes choisis en cohérence avec son parcours de formation. La forme de présentation de ce carnet est libre. Son élaboration peut débuter dès la classe de seconde et se poursuivre au fil du parcours de l'élève. Il peut également contribuer à l'évaluation des apprentissages et permettre au professeur de différencier ses contenus et de personnaliser son enseignement. Il aide l'élève à identifier les compétences qu'il construit.

Conditions matérielles : une attention particulière doit être portée aux espaces de pratique. Les élèves ont accès à une salle de danse au sein du lycée ou, dans le cadre d'un partenariat, dans une structure culturelle ou encore au sein des collectivités territoriales. Les salles dédiées permettent, autant que possible, la pratique et l'enseignement théorique.

Organisation des enseignements : cet enseignement, d'un volume global de trois heures, rend indissociables les dimensions pratique et théorique. Indépendamment des volumes horaires dédiés, toute séquence d'enseignement ne peut éluder une des deux dimensions. Les projets interdisciplinaires, avec d'autres arts ou d'autres enseignements, et la co-intervention sont encouragés. Dans les emplois du temps, une attention particulière est portée à la répartition, sur la semaine, de créneaux distincts pour la danse et pour l'éducation physique et sportive

Synthèse du programme - Enseignement optionnel de danse - Classe terminale - 3 heures

Enjeux et finalités	S'engager dans l'expérimentation, initier une démarche artistique personnelle destinée à être partagée avec d'autres publics. Développer des connaissances sur le spectacle vivant : les œuvres, les métiers, les lieux. Approfondir une pensée réflexive sur ses prestations, sur les pratiques chorégraphiques et sur le monde.			
Attendus de fin de lycée	Connaître et maîtriser son corps dans ses dimensions sensibles et expressives. Conduire, partager et présenter des projets chorégraphiques singuliers. Analyser sa démarche de création en s'appuyant sur sa culture chorégraphique.			
Compétences	Choisir - Définir la finalité et la forme de son projet chorégraphique : performance, spectacle, bal, battle, partage de pratique, vidéo danse... - Définir la place du spectateur dans son projet chorégraphique - Assumer différents rôles au sein d'un projet chorégraphique : chorégraphe, assistant, interprète, dramaturge, scénographe, régisseur, médiateur ... - Ajuster son interprétation selon les projets chorégraphiques.	Créer - S'engager dans une recherche artistique au service d'un projet chorégraphique personnel. - Utiliser les paramètres du mouvement dansé au service d'une intention artistique. - Mobiliser les outils de l'improvisation au service de son projet chorégraphique	Transmettre - S'approprier les modalités de transmission d'une pratique chorégraphique. - Engager l'autre dans son projet chorégraphique par la pratique et l'échange. - Expliquer son positionnement artistique, en rapport avec ses sources et références.	Se situer - Situer sa démarche de création dans le paysage de la création chorégraphique actuelle. - Identifier les sources et références qui soutiennent la création de son projet chorégraphique. - Exploiter ses carnets de bord annuels, reflets des expériences de son parcours. - Partager à l'écrit ou à l'oral un regard réflexif sur la danse et ses enjeux historiques et contemporains.
Thèmes d'étude	La danse, une expérience de la transmission			
Évaluation	Une évaluation continue, progressive et explicite pour tous dans le cadre du contrôle continu.			

Synthèse du programme - Enseignement optionnel de danse - De la seconde à la terminale - 3 heures

	classe de seconde	classe de première	classe terminale
Enjeux et finalités	- Vivre et explorer des pratiques plurielles en danse et les étapes du processus de création artistique. - Développer des connaissances sur le spectacle vivant : les œuvres, les métiers, les lieux. - Approfondir une pensée réflexive sur ses prestations, sur les pratiques chorégraphiques et sur le monde.	- S'engager dans l'expérimentation, initier une démarche artistique personnelle destinée à être partagée avec d'autres publics. - Développer des connaissances sur le spectacle vivant : les œuvres, les métiers, les lieux. - Approfondir une pensée réflexive sur ses prestations, sur les pratiques chorégraphiques et sur le monde.	
Attendus de fin de lycée	Connaître et maîtriser son corps dans ses dimensions sensibles et expressives. Conduire, partager et présenter des projets chorégraphiques singuliers. Analyser sa démarche de création en s'appuyant sur sa culture chorégraphique.		
Compétences	Découvrir - Construire par la pratique des repères sur l'anatomie fonctionnelle du corps et le mouvement dansé. - Construire une conscience de son corps en relation à l'espace et aux autres. - Différencier les styles de danse et connaître des approches techniques et sensibles pour enrichir sa motricité et son vocabulaire dansé. - Explorer les démarches de création de différents chorégraphes. Créer - Utiliser les différents paramètres du mouvement dansé et les procédés d'écriture chorégraphique au service	Expérimenter - Comprendre et exploiter les paramètres du mouvement dansé au service d'une intention artistique. - S'appropriier les outils de l'improvisation. - Connaître et s'appropriier des démarches, des processus et des procédés de composition. Créer - Exploiter différents styles et techniques de danse pour s'engager dans la création d'une gestuelle personnelle. - Engager une sensibilité et révéler sa singularité par l'expérience de	Choisir - Définir la finalité et la forme de son projet chorégraphique. - Définir la place du spectateur dans son projet chorégraphique. - Assumer différents rôles au sein d'un projet chorégraphique. - Ajuster son interprétation selon les projets chorégraphiques. Créer - S'engager dans une recherche artistique au service d'un projet chorégraphique personnel. - Utiliser les paramètres du mouvement dansé au service d'une intention artistique.

	d'une intention artistique. - Collaborer avec des partenaires au service d'un projet commun. - Réguler un travail chorégraphique en cours, partager et confronter ses points de vue avec ceux des autres. Rencontrer - Accepter une rencontre sensible avec les œuvres dans un esprit d'ouverture et de questionnement. - Situer les œuvres et les artistes par la compréhension des contextes culturel, scientifique, politique, économique de la création. - Appréhender la diversité et la singularité des propositions et des points de vue. S'interroger - S'engager dans une réflexion et une analyse individuelle et collective sur la place du corps et de la danse dans les sociétés. - Concevoir, tenir et présenter un carnet de bord annuel, reflet de ses expériences, de son engagement et de sa réflexivité (ateliers pratique, rencontres avec les artistes, les œuvres, les spectacles et lieux culturels).	différents registres d'interprétation. - S'organiser de façon autonome au sein d'un processus de création artistique et en connaître les étapes. Partager - Prendre en compte les caractéristiques de l'autre pour créer son projet chorégraphique. - Transmettre une danse ou un dispositif chorégraphique à différents publics. - Contribuer collectivement à la réussite d'un projet commun. Analyser - Analyser des œuvres selon leur processus de création, leur inscription dans les contextes historique, social, scientifique et politique ainsi que dans le parcours de l'artiste. - Analyser individuellement et collectivement sa démarche de création et réguler le travail en cours. - Concevoir, tenir et présenter un carnet de bord annuel, reflet de ses expériences, de son engagement et de sa réflexivité.	- Mobiliser les outils de l'improvisation au service de son projet chorégraphique. Transmettre - S'approprier les modalités de transmission d'une pratique chorégraphique. - Engager l'autre dans son projet chorégraphique par la pratique et l'échange. - Expliquer son positionnement artistique en rapport avec ses sources et références. Se situer - Situer sa démarche de création dans le paysage de la création chorégraphique actuelle. - Identifier les sources et références qui soutiennent la création de son projet chorégraphique. - Exploiter ses carnets de bord annuels, reflets des expériences de son parcours. - Partager à l'écrit ou à l'oral un regard réflexif sur la danse et ses enjeux historiques et contemporains.
Thèmes d'étude	La danse : une approche plurielle	La danse : une expérience de l'altérité	La danse : une expérience de la transmission
Évaluation	Une évaluation continue, progressive et explicite pour tous dans le cadre du contrôle continu.		

Histoire des arts : classe terminale

Préambule spécifique à l'enseignement optionnel d'histoire des arts du cycle terminal

Située au carrefour de nombreux champs de connaissances, l'histoire des arts est un enseignement de culture artistique fondé sur l'approche codisciplinaire, par plusieurs professeurs, des œuvres et des formes créées par des hommes, des femmes ou des groupes humains dans un contexte historique, culturel et géographique donné, mais susceptibles d'avoir au présent des effets intellectuels, spirituels et esthétiques. Cet enseignement donne conscience aux élèves de la façon dont les arts, depuis les temps les plus reculés, constituent un fait anthropologique majeur, une nécessité de toutes les sociétés humaines et une richesse pour tous les individus. Il leur permet de comprendre les œuvres d'art non comme des représentations de la réalité mais comme des interprétations, détournements ou remises en cause de celle-ci.

Pour inscrire les élèves dans la perspective d'une relation autonome aux œuvres et aux formes artistiques qui les ouvre aux autres, l'acquisition d'un corpus de connaissances est indispensable. Celle-ci s'appuie sur une expérience esthétique et sur une démarche de questionnement aussi larges que possible des œuvres et des formes artistiques. L'histoire des arts apprend aux élèves à voir, à entendre, à expérimenter sensiblement ces œuvres et ces formes artistiques, afin de mieux penser le monde qui les entoure et de devenir des citoyens autonomes et critiques dans une société saturée d'images, de sons, et de traces du passé, dont ils seront les dépositaires.

Tenant compte des acquis antérieurs des élèves dans le cadre de la scolarité obligatoire, l'histoire des arts au lycée porte sur les grandes formes d'expression artistique qui constituent le patrimoine et l'actualité artistiques de l'humanité, en France et dans le monde : arts visuels (peinture, sculpture, photographie, estampe, dessin, illustration et bande dessinée, etc.), architecture, design, arts décoratifs, urbanisme et art des jardins, musique, cinéma, danse, arts du spectacle, etc. Elle tisse des liens étroits avec la culture littéraire portée par l'enseignement des lettres. Elle permet ainsi la constitution d'un ensemble partagé de références artistiques à valeur universelle. Elle favorise également l'éveil d'une sensibilité avertie grâce à la familiarité avec les œuvres et les formes artistiques disponibles concrètement dans l'environnement immédiat de chacun.

L'enseignement de l'histoire des arts au lycée est confié à une équipe de professeurs de différentes disciplines (arts plastiques, musique, histoire et géographie, lettres, philosophie, langues, etc.) titulaires de la certification complémentaire en histoire de l'art ; un membre de l'équipe en assure la coordination. Cette équipe associe à la mise en œuvre de cet enseignement l'intervention d'institutions et d'acteurs culturels (archéologues, architectes, chercheurs, restaurateurs, historiens de l'art, des arts du spectacle, de la musique, du cinéma, chorégraphes, conservateurs, metteurs en scène, musiciens, plasticiens, galeristes, etc.).

Le lien avec le patrimoine local et régional, révélateur des grands courants artistiques, favorise une démarche d'appropriation consciente du patrimoine qui participe à la construction d'une identité et d'une citoyenneté contemporaines. L'enseignement s'appuie sur le partenariat avec des institutions et des services culturels (musées, centres d'art, théâtres, opéras, salles de concert, bibliothèques, archives, etc.), ainsi qu'avec des structures ou associations habilitées. Dans le cadre du volet culturel du projet d'établissement, le conventionnement avec un musée ou une structure patrimoniale peut, sans exclusive, concrétiser et pérenniser ce partenariat.

Compétences travaillées

• Objectifs généraux de compétences

Les objectifs généraux de cet enseignement pour la formation des élèves peuvent être regroupés en trois grands champs de compétences :

- Des compétences d'ordre esthétique, relevant d'une éducation de la sensibilité :
 - se familiariser avec les lieux artistiques et patrimoniaux par une fréquentation la plus régulière possible et par l'acquisition des codes associés ;
 - développer des attitudes qui permettent d'ouvrir sa sensibilité à l'œuvre d'art ;
 - développer des liens entre rationalité et émotion ;
- Des compétences d'ordre méthodologique, qui relèvent de la compréhension de l'œuvre d'art :
 - avoir conscience des interactions entre la forme artistique et les autres dimensions de l'œuvre (son format, son matériau, sa fonction, sa charge symbolique) ;
 - distinguer des types d'expression artistique, avec leurs particularités matérielles et formelles, leur rapport au temps et à l'espace ; établir ainsi des liens et distinctions entre des œuvres diverses, de même époque ou d'époques différentes, d'aire culturelle commune ou différente ;
 - comprendre la différence entre la présence d'une œuvre, le contact avec elle, et l'image que donne d'elle une reproduction, une captation ou un enregistrement.
- Des compétences d'ordre culturel, destinées à donner à l'élève les repères qui construiront son autonomie d'amateur éclairé :
 - connaître une sélection d'œuvres emblématiques du patrimoine mondial, de l'Antiquité à nos jours, comprendre leur genèse, leurs codes, leur réception, et pourquoi elles continuent à nous concerner et à nous affecter ;
 - posséder des repères culturels liés à l'histoire et à la géographie des civilisations, qui permettent une conscience des ruptures, des continuités et des circulations ;
 - maîtriser un vocabulaire permettant de s'exprimer spontanément et personnellement sur des bases raisonnées.

• Compétences acquises au cycle terminal

À l'issue du cycle terminal, l'élève a acquis un ensemble de connaissances artistiques et d'outils méthodologiques lui permettant de comprendre son environnement culturel et artistique, d'en faire l'expérience sensible tout en l'analysant, notamment en le mettant en perspective avec les développements artistiques qui ont marqué l'histoire de l'humanité. Il peut ainsi en dégager les éléments singuliers et ceux qui relèvent d'un processus de copie, de remploi, de reprise ou de répétition.

Il est capable :

- de reconnaître la valeur artistique du patrimoine de proximité et de le mettre en relation avec le patrimoine mondial grâce à la mobilisation des références acquises en cours et de son expérience personnelle ;
- de décrire, analyser, interpréter et comparer des œuvres et des formes artistiques de natures diverses, en prenant en compte leur matérialité par l'analyse formelle et sémantique (modes de construction ou de découpage, mouvement et rythme, valeurs, couleurs, texture, écriture instrumentale ou vocale, fonction de l'ornement, rapport au corps, éléments d'iconographie mythologique et religieuse, éléments repris d'un autre domaine artistique, etc.) ;
- de mettre en valeur les parentés stylistiques qui rattachent les œuvres et les formes artistiques à un artiste, un courant, un langage, une époque, en les replaçant dans

leur contexte de production et de réception, en dégagant leurs spécificités et leurs enjeux ;

- d'appréhender de façon critique une culture fondée sur une expérience esthétique (visuelle, auditive, etc.) en la croisant avec les diverses sources d'informations dont il peut avoir connaissance, afin de soutenir une position personnelle.

Situations et repères pour l'enseignement

• Situations d'enseignement

Les professeurs placent au cœur de leur travail le contact direct avec les œuvres, dans leur matérialité et leur environnement, afin de favoriser une approche sensible et subjective tout en mettant celle-ci en tension avec des analyses historiques, distanciées et plurielles. Comprendre comment une œuvre est réalisée, d'un point de vue matériel, en faire l'expérience concrète et décrire celle-ci seront un précédent nécessaire à toute interprétation et mise en contexte.

Les élèves doivent au moins, au cours de l'année scolaire :

- étudier de manière approfondie une œuvre d'art visuel originale, non sous forme de reproduction mais devant celle-ci ;
- visiter un bâtiment ou un ensemble architectural ;
- assister à un spectacle ou à un concert.

L'enseignant insiste sur les outils méthodologiques disponibles, non pas à travers un propos abstrait mais toujours par l'exemple. Chaque œuvre ou forme artistique peut ainsi être saisie selon cinq modalités :

- ses conditions concrètes ;
- son auteur (ou l'anonymat ou le caractère collectif de celui-ci) ;
- son contexte socio-historique de création (y compris son inscription dans un processus de commande ou de marché) ;
- sa diffusion et sa circulation (de son apparition à sa situation actuelle) ;
- sa réception passée et présente (en explicitant la façon dont nos appréciations sont influencées par celles des générations antérieures).

Avec l'aide des professeurs documentalistes, les élèves sont invités à exploiter les ressources documentaires disponibles, en particulier celles offertes par les technologies de l'information et de la communication. Ils sont initiés à la critique et à la hiérarchisation des sources.

En histoire des arts, le plaisir fait partie intégrante du rapport aux œuvres. Pour cela, l'élève doit pouvoir faire des choix. Apprendre à étayer ceux-ci passe autant par une approche raisonnée que par une approche sensible. Ainsi, la position adoptée à l'égard des objets d'étude, quels qu'ils soient, articule en permanence l'acquisition de connaissances et l'expression distanciée du ressenti. L'élaboration progressive du questionnement et l'appropriation des savoirs s'incarnent dans l'apprentissage du discours oral ou écrit sur l'art, enrichi par tout type de commentaire et de matériau visuel, sonore ou audiovisuel.

• Programme limitatif

Un programme limitatif est défini et renouvelé par publication au Bulletin officiel, portant sur une thématique de l'histoire des arts, sans limite chronologique, géographique ni de domaine artistique.

Quelque corpus que puisse suggérer le programme limitatif, l'équipe pédagogique reste libre du choix de ses exemples et des œuvres mobilisées en tenant compte des ressources de l'établissement et de son environnement. Pour traiter cette question diachronique et

transversale, elle privilégie une approche problématique et évite un découpage exclusivement chronologique ou rétro-chronologique des contenus.

La question transversale constituant le programme limitatif de l'enseignement optionnel de Terminale ne peut pas se confondre avec celle publiée à l'appui de la thématique de spécialité « Objets et enjeux de l'histoire des arts », sans que tout croisement soit pour autant impossible ni interdit.

Évaluation

L'évaluation est explicitée, notamment par un dialogue entre le professeur et l'élève. Celui-ci peut ainsi prendre la mesure de ses acquis, de ses motivations et concevoir avec plus de clarté la suite de son parcours de formation.

L'évaluation en histoire des arts accompagne les apprentissages. Des bilans réguliers sont également proposés, qui gagnent à être conçus et corrigés le plus souvent possible de façon collégiale. L'évaluation doit prendre des formes variées et s'appuyer sur des exercices de natures diverses qui entraînent les élèves à argumenter de façon personnelle, à l'oral comme à l'écrit, et les préparent aux exigences de l'enseignement supérieur :

- commentaire guidé (problématisé) par écrit mettant en relation un ensemble restreint d'œuvres et documents ;
- prise de parole organisée devant un groupe à partir d'une œuvre, d'un ensemble d'œuvres ou d'une thématique ;
- développement d'un projet individuel ou collectif (reportage, site, blog, etc.).

Il est attendu de l'élève qu'il soit capable de rédiger à l'écrit ou d'exposer à l'oral, en fin de première, un commentaire organisé d'une œuvre ou d'une production artistique en fonction ou non d'une problématique artistique liée au programme limitatif.

Les critères d'évaluation incluent, entre autres, la capacité de l'élève à :

- maîtriser des repères culturels, géographiques et chronologiques ;
- utiliser un vocabulaire technique et formel propre aux différents arts ;
- produire un discours écrit ou oral raisonné sur des œuvres, un thème, une problématique d'histoire des arts ;
- formuler un jugement esthétique et critique argumenté ;
- réunir et croiser des sources diverses en les hiérarchisant : livres et articles, ressources numériques, etc. ;
- comprendre et fréquenter de façon autonome les institutions culturelles et patrimoniales.

• Carnet de bord

L'élève est invité à construire une documentation personnelle, photographique, filmée ou sonore, qu'il met en regard de documents, sources et œuvres de diverses natures, sans négliger les éventuelles implications artistiques de cette forme de pratique de l'histoire des arts. Il est recommandé d'inciter les élèves à tenir un carnet de bord, en particulier dans le cadre des projets, où il rend compte de ses activités et de ses choix.

Ce carnet de bord peut être électronique et prendre des formes diverses (blog, webradio, etc.). Il peut intégrer prise de notes, photographies, croquis, enregistrements sonores, etc. Ce carnet ne se réduit pas à un simple cahier de cours ; il permet d'entraîner l'élève à réunir, avec un souci de synthèse et de rigueur, des notes de cours, des recherches ou comptes rendus d'expériences personnelles sous des formes diverses, et une sélection de documents pertinents sur les questions traitées en classe.

Le carnet de bord n'est pas évalué en tant que tel mais fournit à l'élève le matériau d'exposés ou de dossiers qui pourront être évalués.

Théâtre : classe terminale

Préambule spécifique à l'enseignement optionnel de théâtre du cycle terminal

Dans la continuité de l'enseignement optionnel de seconde, l'enseignement optionnel de théâtre en classe terminale est assuré par un professeur aux compétences reconnues en théâtre et des artistes professionnels, engagés dans la création et soucieux de transmettre leur art, en lien avec des institutions théâtrales et culturelles partenaires.

La pratique de jeu par l'élève est au cœur de cet enseignement. Elle est constamment liée, grâce à la réflexion menée en classe et au plateau par le professeur et l'artiste, à sa pratique de spectateur. C'est à partir de ces deux expériences que l'élève acquiert progressivement des connaissances sur le théâtre. Ces connaissances sont introduites soit à l'occasion du travail de plateau, soit en relation avec les spectacles vus par la classe (l'élève assiste à six spectacles au moins dans l'année).

La dimension imaginative, créative et artistique du théâtre est au cœur de l'enseignement optionnel. En terminale, elle se développe dans le cadre d'un projet théâtral mené au long de l'année, autour d'un thème inscrit au programme et renouvelé annuellement.

Cette approche par la création s'accompagne et se nourrit de la constitution d'une culture théâtrale : les élèves s'ouvrent, grâce à leur pratique scénique et aux spectacles vus à l'histoire des formes théâtrales et du jeu, à la dramaturgie. Leur réflexion sur des savoirs spécifiques au théâtre leur permet d'aborder des questionnements politiques, sociologiques, esthétiques liés à la scène.

L'analyse de spectacles, menée collectivement en classe à partir de l'expérience sensible et subjective de chacun, permet aux élèves de reconnaître et de décrire les composantes d'une représentation théâtrale ainsi que de réfléchir aux processus de création. Comprendre, en tant que spectateur, la façon dont les différentes composantes de la représentation s'organisent dans une dramaturgie d'ensemble est un point d'appui essentiel pour participer pleinement à la conception du projet artistique de la classe.

Ainsi les connaissances acquises par les élèves, loin de réduire leur créativité, stimulent-elles leur imagination artistique : elles leur permettent d'approfondir leur rapport à la scène, nourrissent et inspirent leur pratique individuelle et collective, et favorisent chez eux une autonomie croissante dans les croisements qu'ils opèrent entre expérience sensible et réflexion artistique. L'intervention conjointe de l'artiste et du professeur, en alliant le plaisir du jeu et la rigueur d'une pensée organisée du théâtre, est essentielle à la dynamique de progression de l'élève.

Au cours de l'année, une ou plusieurs présentations de travaux sont mises en place sous forme de répétitions ouvertes, de chantiers, de points d'étape du travail, de présentation de fin d'année, selon les processus de travail adoptés en amont. Quelle que soit la modalité retenue, ces présentations doivent favoriser la dimension ludique et rester un lieu de recherche théâtrale, c'est-à-dire accueillir les tentatives et les « ratages », les fragilités et les tâtonnements des élèves et reconnaître leurs bénéfices. Par leur dimension fédératrice et pour la réflexion qu'elles génèrent, ces présentations sont d'un grand profit pour les élèves.

La spécificité de l'art du théâtre rend la participation collective indissociable de l'expérience individuelle. La capacité de chacun à se situer avec justesse dans le travail du groupe, à faire varier sa position et sa participation, selon les moments et les séquences, tout en restant à l'écoute des autres, fait pleinement partie du parcours artistique de l'élève, des compétences qu'il acquiert par l'enseignement du théâtre, et donc de l'appréciation de son travail.

Programme

• Enjeux et objectifs

La participation de l'élève à un projet théâtral collectif est nécessaire. En classe terminale, un thème, renouvelé chaque année, indique le programme du projet. Incitatif et non contraignant, le projet théâtral collectif stimule la pratique en mettant l'accent sur la recherche dramaturgique et en appelant à inventer une réponse par la scène, propre à chaque classe.

Le thème proposé incite les élèves à s'engager dans une dynamique dramaturgique et à nourrir leur démarche théâtrale de matériaux artistiques (théâtre, littérature, cinéma...) mais aussi documentaires et, selon les cas, historiques, sociologiques, philosophiques... Il suggère que le théâtre peut parler du monde et invite les élèves à se demander, concrètement, comment en parler avec les moyens de la scène. Il est donc autant une occasion de concentrer le travail théâtral que d'élargir la réflexion et la culture qui le nourrissent, et de lier ses enjeux à ceux du monde où il s'inscrit.

Ce programme peut également orienter le choix des spectacles vus par la classe, par les résonances qu'ils offrent avec la thématique proposée – dans la mesure des possibilités offertes par les programmations.

Il permet également aux élèves, tous impliqués dans une recherche collective, de trouver leur place spécifique dans le projet collectif : la pratique du jeu est une entrée obligatoire dans le travail commun, mais l'écriture, la dramaturgie, la scénographie, les costumes, la vidéo, la création lumière, la création sonore, etc. sont autant de façons de contribuer au projet théâtral développé autour du thème proposé.

En relation avec le projet ou avec les spectacles vus, le professeur apporte des éléments de connaissance historiques, dramaturgiques, esthétiques qui nourrissent et accompagnent la pratique de l'élève.

Le travail de plateau se développe sur les mêmes bases que celles de l'enseignement proposé les années antérieures. S'ouvrant désormais à toutes les composantes de la création théâtrale, il vise à :

- favoriser la mise en jeu de l'élève, c'est-à-dire son exploration par l'imaginaire de sa relation au corps, à l'espace, aux partenaires, au public, aux dramaturgies, au langage ;
- l'amener à faire, seul ou avec les autres, des propositions réfléchies pour le projet ;
- lui faire découvrir et expérimenter par le jeu ses possibilités physiques et vocales ;
- l'initier à d'autres modalités de participation au projet : écriture, scénographie, création lumière, son, vidéo, etc. ;
- privilégier et souligner la dimension collective du travail de la scène ;
- créer le cadre d'une recherche libre et hasardeuse, où les « ratages » et les fragilités sont accueillis comme constitutifs de la démarche de création ;
- l'engager dans une relation à la dramaturgie d'ensemble du projet.

Les spectacles vus (six au moins durant l'année) sont choisis, dans la mesure du possible, dans le souci d'offrir une diversité propre à élargir constamment la culture théâtrale des élèves, et à nourrir leur pratique sur le plateau.

La lecture d'extraits de textes de praticiens de la scène articulant des situations concrètes et des propositions théoriques ouvre les élèves à différentes façons d'envisager le jeu, la mise en scène, les enjeux de la représentation théâtrale.

Les rencontres avec des artistes permettent aux élèves de découvrir comment, dans une démarche de création, se conjuguent la réflexion et l'intuition, la culture théâtrale et le processus d'invention. Des rencontres avec d'autres professionnels travaillant dans le théâtre (régisseurs plateau, régisseurs généraux, régisseurs son, lumière, directeurs

techniques ; chargés de production, administrateurs, chargés de relations publiques et de communication, etc.) leur font découvrir la diversité de ces métiers.

En complément des spectacles vus, des extraits de captations, contextualisés par le professeur et toujours mis en relation avec l'expérience du spectacle vivant, peuvent nourrir l'imagination et le savoir théâtral : la vidéo et l'archive numérique constituent une ressource précieuse pour l'étude du théâtre et le professeur peut s'appuyer notamment sur les différentes plates-formes éducatives disponibles. Ces captations sont également une occasion de sensibiliser les élèves à la différence entre la trace ou la re-création qu'elles constituent et l'événement du théâtre. Comme toutes les archives, elles doivent être problématisées et réfléchies pour être utilisées à bon escient. Aussi les différentes sortes de documents vidéographiés (réalisations en direct ou non, films tirés du spectacle, extraits en ligne, captation témoin, etc.) doivent-elles être identifiées et analysées, de même que les choix de montage, de cadrage, etc. qui transforment la perception théâtrale du spectacle.

Repères pour l'enseignement

- **Conduire / réaliser un projet théâtral autour d'un thème**

En classe terminale, on s'attache principalement à conduire un projet théâtral, de sa conception à sa présentation devant un public, sous diverses formes (répétition publique, présentation ponctuelle de travail, restitution finale...). À partir du thème inscrit au programme, le professeur de théâtre et l'artiste partenaire ont toute liberté de développer le projet en veillant à impliquer les élèves dans sa construction dramaturgique et scénique.

Sous leur double regard, le travail mené combine rigueur et plaisir, sens du collectif et initiative individuelle. La rencontre avec un public peut être une étape importante. Motivante et festive, elle est riche d'apprentissages pour l'élève.

Les élèves participent à tous les stades de l'élaboration d'un projet théâtral : de l'exploration du thème au programme à la conception de la mise en scène, ils font l'expérience d'une recherche artistique où ils s'engagent par le jeu et l'expérience de plateau, mais aussi par la contribution dramaturgique, l'écriture, l'apport de documentation et de matériaux, la participation aux différents aspects théâtraux du projet (scénographie, régie, lumière, son, vidéo, etc.).

Cette recherche est collective : les propositions de chacun peuvent y trouver leur place, mais elles sont aussi débattues en fonction du but commun recherché. Le professeur et l'artiste veillent à l'expression des imaginaires singuliers et à leur convergence au service du projet propre au groupe.

- **Appréhender la représentation théâtrale dans toutes ses dimensions**

Une représentation théâtrale est l'aboutissement de choix que l'élève identifie et analyse. Le travail mené en classe sur les spectacles vus, à partir de l'expérience sensible de chacun, fait émerger les différentes composantes artistiques et techniques du spectacle dans leur fonctionnement et leurs interactions : le jeu des acteurs, la scénographie, les costumes, le son, la lumière, la vidéo ...

Si les élèves doivent être en mesure de repérer et d'analyser les composantes d'une représentation théâtrale, de comprendre la dramaturgie d'un spectacle et les enjeux d'une mise en scène, ils doivent également être capables de saisir le fait théâtral dans toutes ses dimensions : le lieu théâtral ; le temps et la durée choisis ; la présence et la constitution du public ; le monde imaginaire créé aussi bien que l'événement éphémère et concret qu'est un spectacle ; la dimension sociale, au sens large, de l'événement théâtral, fait de codes et de rites à la fois spécifiques et sans cesse ré-agencés ; la relation qu'il entretient, implicitement ou explicitement, au contexte des spectateurs et des acteurs.

L'émotion produite par le théâtre ne peut se dissocier de la façon dont il fait circuler les représentations entre la scène et le monde où il s'inscrit. En classe terminale, le travail théâtral autour du thème inscrit au programme et la construction progressive d'un projet sont pour les élèves des occasions particulièrement opportunes d'explorer et d'expérimenter concrètement les façons multiples dont la création théâtrale prend sens en relation avec le monde dans lequel elle se situe.

En participant à cette recherche artistique, les élèves peuvent ainsi approcher, par l'invention théâtrale comme par la réflexion qui l'accompagne, la spécificité d'un art dont les enjeux, tout au long de son histoire et jusqu'à aujourd'hui, sont liés aux événements qu'il produit au présent, devant des spectateurs.

- **La place du texte**

La diversité des spectacles proposés par la scène contemporaine permet à l'élève d'envisager la nature et la place variables du texte au théâtre. Sur ce point, l'expérience de spectateur offre de multiples inspirations au travail théâtral de l'année. La conscience des différents statuts et usages possibles du texte peut être mise au service du projet théâtral développé autour du thème au programme. Composé au cours de l'année, dans le cadre d'une élaboration progressive et partagée, ce projet peut inclure des textes préexistants avec leur dramaturgie propre, mais aussi utiliser des fragments documentaires ou poétiques dans une construction dramaturgique lui appartenant. Il peut également faire place à des textes nés du jeu (dans le cas d'improvisations), d'une écriture collective lors de répétitions, ou de productions personnelles des élèves agencées dans un ensemble.

Travailler et réfléchir sur la place du texte au sein d'un projet, c'est aussi prendre la pleine mesure de l'enjeu de la langue au théâtre. Par le corps et la voix, les élèves explorent la parole sous des formes multiples : langue écrite, orale, versifiée, langue littéraire ou quotidienne, prolixe ou raréfiée, langue rhétorique et langage du corps, langues du passé et du présent, mélange des langues : c'est par le choix de textes préexistants, théâtraux ou non, et/ou par leur propre production d'écrits, que les élèves produisent, conscients des implications artistiques de leurs choix, la langue ou les langues convenant au projet commun.

Compétences

L'élève acquiert des compétences liées à la pratique théâtrale ainsi que des compétences d'ordre culturel et méthodologique. Ces compétences, étroitement imbriquées, sont distribuées ci-dessous en catégories distinctes par souci de lisibilité. Leur recensement peut aider l'élève à se situer et le professeur à élaborer des critères d'évaluation variés.

- **Compétences pratiques**

L'élève est capable :

- de s'engager sur le plateau, d'écouter ses partenaires, de se faire entendre et de s'impliquer de manière pertinente et active dans le projet collectif ;
- de participer, pour une ou plusieurs composantes d'un projet (jeu obligatoirement, mais aussi éventuellement scénographie, son, musique, lumière, vidéo, etc.), à l'élaboration d'une forme théâtrale à présenter devant un public choisi ;
- de s'impliquer dans une situation de jeu nouvelle en mettant en œuvre une démarche de création adaptée ;
- de faire progresser un projet commun en mobilisant son expérience de spectateur et sa culture théâtrale sur un thème proposé ;
- de prendre part à la construction collective d'un projet à la fois par ses initiatives et par l'attention portée à celles des autres ;
- de défendre un point de vue de façon argumentée en tenant compte des objections ;
- de prendre la parole en public.

- **Compétences culturelles**

L'élève est capable :

- de décrire les composantes d'un spectacle et leur fonctionnement dans l'ensemble présenté, de repérer les enjeux d'une démarche théâtrale en utilisant le vocabulaire spécifique du théâtre ;
- d'observer et d'analyser une représentation à la fois dans son aspect artistique mais aussi comme événement performatif ayant une dimension sociale (quel spectacle pour quel public ?) et anthropologique (à quoi sert ce spectacle dans ce temps et ce lieu ?) ;
- d'approfondir sa connaissance des conditions de la création théâtrale contemporaine et des métiers du théâtre.

- **Compétences méthodologiques**

L'élève est capable :

- de formuler son expérience sensible d'un spectacle, de la partager en classe avec celle des autres et de développer un point de vue personnel argumenté ;
- de participer à une réflexion collective sur un projet artistique ;
- de proposer une analyse écrite du travail de plateau et des spectacles vus ;
- de mener une recherche documentaire au CDI ou sur internet, et de la présenter de manière organisée, sous la forme de son choix, à la classe.

Évaluation

L'évaluation de l'élève en enseignement optionnel de terminale est effectuée en contrôle continu.

La validation d'un enseignement optionnel de théâtre exige que la plus grande part de l'évaluation porte sur la pratique théâtrale de l'élève : en ce qui concerne le jeu, elle prend note de ses progrès au plateau, du résultat en fin de projet, mais aussi des prises de risques même lorsqu'elles se soldent par des « ratages » inhérents à un processus de création. L'investissement au service du projet collectif, c'est-à-dire l'écoute des partenaires, les propositions, les retours sur le travail des uns et des autres, doit aussi être prise en compte.

La contribution de l'élève au projet thématique, que ce soit par la recherche documentaire, la dramaturgie ou la pertinence de ses propositions sur la scénographie, la lumière, le son, etc., est également considérée dans l'évaluation, ainsi que les avancées de la réflexion qu'il développe à partir des spectacles vus et des rencontres avec les artistes.

Cette évaluation, orale et/ou écrite, peut prendre diverses formes, au choix du professeur : exposé de l'élève sur un point ou une notion, lecture expliquée d'un court extrait de texte théorique en relation avec le travail de plateau ou le projet thématique, compte rendu ou analyse de spectacle, bilan d'une séance de travail, mais aussi proposition concrète d'une composante du projet (maquette d'un espace, croquis de costume, adaptation d'une scène, écriture de monologue intérieur, etc.). Ces travaux sont toujours en lien soit avec le travail sur le projet thématique, soit avec les spectacles vus et les rencontres avec des artistes.

Le carnet de création est un outil privilégié de l'évaluation dans la mesure où il est une trace écrite du parcours de l'année. La forme de ce carnet (papier, numérique), à définir avec le professeur, laisse place à la créativité de l'élève (photos, croquis, etc.). Celui-ci peut y reporter des éléments concernant la mise en œuvre du projet (par exemple des indications de jeu, des synthèses sur le travail en cours, des éléments de documentation, des remarques personnelles, etc.). Selon la progression du groupe et de chacun, le professeur veille à adapter et varier les consignes données aux élèves pour la tenue de leur carnet de bord, afin que celui-ci garde la trace de leurs avancées et accompagne leurs progrès.